# BAC PROFESSIONNEL

## SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

### (SAPAT) - Première et Terminale

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### CONDITIONS D'ADMISSION :

L'admission en classe de Baccalauréat Professionnel SAPAT se fait à l'issue d'une classe de 2nde professionnelle SAPAT.

Exceptionnellement, d'autres origines sont admises :
Titulaires d'un CAPA en 2 ans, d'un secteur professionnel identique ou complémentaire.
Elèves issus d'une classe de Première avec avis favorable du conseil de classe, après avis de l'équipe pédagogique (Dérogation).
Après une classe de seconde GT.

### ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 56 semaines sur deux ans au lycée + 14 à 16 semaines de stage en entreprise (dont 12 prises sur les périodes scolaires).

La formation est organisée en 11 modules :
- 4 modules d'enseignements généraux.
- 6 modules d'enseignements professionnels.
- 1 module d'adaptation professionnelle .

### ORIENTATIONS ET DEBOUCHES :

Vie active (collectivités locales, associations, structures d'accueils de personnes âgées, enfants, tout ce qui touche aux services à la personne...).

Poursuite d'études en BTSA « développement et animation des territoires ruraux » (poursuite possible sur le campus) , BTS Economie Sociale et Familiale ou en BUT.

Accès aux formations et aux concours à caractère sanitaire ou social.

### DELIVRANCE DU DIPLÔME :

50% lors des épreuves terminales.
50% de la note finale obtenue par contrôle en cours de formation (CCF).


**CAMPUS**
**Provence Ventoux**

**Adresse postale**
310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
https://epl.carpentras.educagri.fr

***LYCEE***
Fax 04 90 60 13 44
legta.carpentras@educagri.fr


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté Égalité Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION

**Modules généraux**

MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
MG 3 : Développer son identité culturelle
MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

**Modules professionnels**

MP5 : Les activités au service du lien social dans leur contexte territorial
MP6 : Organisation de ses interventions auprès de la personne et sur le territoire
MP7 : Accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
MP8 : Accompagnement de la personne au sein de son espace de vie
MP9 : Dynamisation d'un lieu de vie locale
MP10 : Mise en œuvre d'actions vectrices de lien social ou de cohésion territoriale

**VOLUMES HORAIRES DE RÉFÉRENCE ÉLÈVES**

| Enseignements obligatoires :<br>Horaire élève sur 55 semaines et 2 semaines de stages collectifs | |
|---|---|
| Disciplines | Horaire hebdomadaire indicatif |
| Lettres modernes | 2,00 |
| Histoire-Géographie/EMC | 2,50 |
| Langue vivante | 1,75 |
| Education socioculturelle | 2,50 |
| E.P.S. | 2,00 |
| Documentation | 0,50 |
| Biologie-Ecologie | 2,5 |
| Mathématiques | 2,00 |
| Physique-Chimie | 1,00 |
| TIM | 1,25 |
| SC. Éco<br>SESG/Gest entreprise | 2,5 |
| Éco.sociale et Familiale<br>SESG/ESF | 5,00 |
| Module d'adaptation professionnells<br>Sc et tech pro | 1,00 |
| Projet EIE | 2,00 |
| 15 à 17 semaines de stages dont 13 semaines prises sur la scolarité<br>(11 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes et 2 semaines de stages collectifs) | |